LE GUIDE PRATIQUE DE LA CHARTE

éco ÉVÈNEMENT

La Rochelle Agglo

ICI, ON S'ENGAGE ENSEMBLE !



VILLE DE LA ROCHELLE

Communauté d'Agglomération de La Rochelle

SOMMAIRE

La charte en pratique — 4
Une démarche en cohérence avec les engagements de la collectivité — 5
Préambule — 6
Réduire et trier les déchets — 8
Favoriser les mobilités douces et durables — 10
Veiller à l'accessibilité et à l'inclusion — 12
Optimiser la consommation d'eau — 14
Optimiser la consommation d'énergie — 14
Respecter l'environnement, la biodiversité et les espaces naturels — 16
Promouvoir des animations ... — 18
... et une alimentation respectueuse de la santé — 19
S'engager pour des usages numériques responsables — 20
Optimiser sa communication papier — 21
Sensibiliser les publics aux actions du développement durable — 22
Ressources générales — 24
Ressources thématiques — 25



Sarabande des filles
© Julien CHAUVET – Mairie de La Rochelle

La Rochelle et son Agglomération organisent et accueillent toute l'année de nombreux événements – festivals, compétitions sportives, salons – qui contribuent à la vitalité, à l'attractivité et à la qualité de vie sur son territoire.

Ces rassemblements fédérateurs ont cependant un impact environnemental et sociétal : déplacements de public, consommations, déchets, pression sur les milieux naturels et la biodiversité, etc.
C'est pour limiter ces effets indésirables que la Ville et l'Agglomération ont créé **la Charte éco-événement.**

Cette charte propose une démarche d'engagement et d'accompagnement pour **encourager les organisateurs d'événements à développer des événements éco-responsables.**

À son lancement en 2019, 9 événements se sont engagés, par la signature de la charte, à devenir des « éco-événements ». Depuis, le nombre d'événements accompagnés dans leurs actions de développement durable ne fait qu'augmenter.





Fête de la Saint Jean
©Collectif des associations



Festival Fiction TV
© Julien CHAUVET – Mairie de La Rochelle

LA CHARTE EN PRATIQUE

La Charte éco-événement propose une démarche d'engagement volontaire et progressif. Il s'agit d'une démarche d'évolution continue sur plusieurs années. Elle définit **4 niveaux d'engagement**, progressivement atteignables en remplissant **64 critères répartis en 10 thématiques** (réduction et tri des déchets, mobilité durable, santé, communication et numérique responsable, etc.).

1/4

Jusqu'à 30 % des actions de la charte mises en place.

2/4

Entre 31 % à 59 % des actions de la charte mises en place, réparties dans chacun des 10 domaines d'éco-responsabilité.

3/4

Entre 60 % à 79 % des actions de la charte mises en place, réparties dans chacun des 10 domaines d'éco-responsabilité.

4/4

À partir de 80 % des actions de la charte mises en place, réparties dans chacun des 10 domaines d'éco-responsabilité.

La Charte éco-événement fixe avant tout un cadre et suggère des actions concrètes.
Les organisateurs signataires bénéficient d'un accompagnement adapté à leur événement par le service Transition Écologique et Éducation à l'Environnement (Direction Patrimoine Naturel et Transition Écologique) : conseils, prêt de matériel, mise en relation, outils de communication, formation, etc.

Le présent guide de référence est un outil d'information et d'accompagnement à destination des organisateurs d'événements de plus de 1 000 participants, sur La Rochelle et son Agglomération. Sa lecture seule ne vaut pas engagement dans la démarche de la Charte éco-événement.

Pour vous engager effectivement dans cette démarche, il est nécessaire de prendre contact avec le service Transition Écologique et Éducation à l'Environnement au moins trois mois avant l'évènement :
ecomanifestation@ville-larochelle.fr.

L'équipe reste néanmoins disponible pour dispenser conseils et informations aux organisateurs de plus petits évènements (moins de 1000 personnes).

UNE DÉMARCHE EN COHÉRENCE AVEC LES ENGAGEMENTS DE LA COLLECTIVITÉ

La Ville et l'Agglomération de La Rochelle déploient de nombreuses actions en faveur de la transition écologique et de l'éducation à l'environnement. La charte éco-événement s'inscrit dans cette dynamique.

Plan Climat Air Énergie Territorial, stratégie de réduction des consommations énergétiques et de production locale d'énergies renouvelables, pour faire de l'Agglomération Rochelaise un territoire à énergie positive (TEPOS) à l'horizon 2050.

Label Territoire Engagé Transition Écologique, aux plus hauts niveaux de reconnaissance nationaux et européens pour une ville et une agglomération engagées dans la transition écologique. Ce label récompense un engagement de long terme et des avancées exemplaires en matière de mobilité durable, d'efficacité énergétique des bâtiments publics, de gouvernance transversale et de coopération territoriale.

Projet Alimentaire de Territoire La Rochelle Aunis Ré, qui vise à rendre le système alimentaire local plus durable, plus responsable, plus équitable, mieux connu des consommateurs, accessible à tous, biologique, tout en renforçant et en promouvant les actions et les producteurs du territoire.

Label Destination Innovante Durable, dispositif du réseau France Congrès et Événements pour aider les collectivités à structurer leurs actions en faveur d'un tourisme durable.

PRÉAMBULE

« Quelques actions indispensables, pour marquer votre engagement éco-responsable ! »

Dans votre « kit de démarrage » pour un éco-événement, la mise en œuvre de quelques actions basiques sera obligatoire. Le plus souvent, ces obligations a minima ne sont que la simple application de lois existantes :

- **Désigner un « référent Charte »**, pour faciliter les échanges avec le service Transition Écologique et Éducation à l'Environnement (TEEE), et superviser vos actions avant, pendant et après votre événement.

- **Réaliser un bilan de l'événement**. Pour savoir où vous allez, il faut savoir d'où vous partez ! Il est important d'évaluer la quantité et la nature de déchets produits avant et après votre événement, les distances parcourues par votre public et leurs modes de transport, etc. Le service met à votre disposition une fiche-bilan, qui vous aide à faire un état de vos impacts environnementaux, d'identifier vos axes de progression, de pouvoir les mettre en œuvre et de les évaluer.

- **Promouvoir les déplacements doux**. La Loi d'orientation des mobilités de 2019 demande de choisir un site accessible par plusieurs modes de transports, et notamment des transports doux, et de communiquer sur les dispositifs mis en place. Le service TEEE peut vous aider dans ces actions, en fournissant des supports de communication, des arceaux à vélos, etc.

- **Assurer le tri et la collecte des déchets**. La loi Anti-Gaspillage Économie Circulaire (AGEC) de 2020 interdit les plastiques à usage unique et impose la valorisation des biodéchets. Votre événement doit donc prévoir des actions de tri sélectif et de compostage, de collecte des mégots, de nettoyage du site après l'événement, etc.

- **Garantir l'accessibilité à tous et lutter contre toutes formes de discrimination**. La loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap impose que les établissements recevant du public soient accessibles à tous les types de handicap. Il vous faut donc choisir un site accessible et adapté, ou au besoin adapter vos équipements, prévoir des places de stationnement ou zones de dépose-minute, communiquer sur l'accessibilité, etc. Des actions en faveur de l'inclusion doivent également être envisagées et mises en place. Le service peut vous proposer des solutions ou vous mettre en contact avec des référents locaux.

- **Sensibiliser en interne et en externe aux enjeux du développement durable**. L'implication de vos équipes et de votre public dans une démarche éco-responsable est un acte fort, garant d'efficacité et de réussite. Vous valorisez votre engagement en communiquant sur les éco-gestes, la mobilité décarbonée, une alimentation saine, etc. Là aussi, le service met des outils à votre disposition.



Outil de communication de la charte éco-événement, Semaine du nautisme
©Julien Chauvet – Mairie de La Rochelle

POUR ALLER PLUS LOIN :

Vous pouvez engager votre événement dans l'obtention de la norme ISO 20121 « Systèmes de management responsable appliqués à l'activité événementielle »



Zone de tri, Fête du Port de pêche
© Julien Chauvet - Mairie de La Rochelle

ILS L'ONT FAIT :

Depuis 2019 la Fête du Port de Pêche accueille chaque année plus de 5 000 personnes. Co-organisée par La Ville de La Rochelle, le Port de Pêche et les comités de quartiers de la Ville, cette Fête a mis en place une brigade de tri bénévole répartie en trois zones et chargée de la sensibilisation et du sur-tri des déchets : restes alimentaires, coquilles, emballages, ordures ménagères et verre. Résultat : un tri des déchets quasi-parfait qui ne pourrait être réalisé sans ces brigades sensibilisées en amont.

RÉDUIRE ET TRIER LES DÉCHETS

« Un événement est éphémère, mais ses déchets, rarement. Chaque ressource utilisée (plastique, bois, textile, nourriture) peut être réemployée ou recyclée. Le meilleur déchet reste celui qu'on ne produit pas ! »



Brigade de tri
©Julien Chauvet – Mairie de La Rochelle

QUELQUES ACTIONS-CLÉS POUR RÉDUIRE VOS DÉCHETS :

- **Définir une ou deux zones de tri des déchets** plutôt que de multiplier les points de tri, propices aux erreurs.
- **Créer une brigade de tri pour guider les participants**, éviter les erreurs et garantir un tri des déchets optimal.
- **Anticiper les déchets de votre événement** : identifier leur nature permet d'optimiser le tri.
- **Privilégier la seconde main, la location ou la récupération** plutôt que le neuf.

- **Éviter les objets millésimés** (éco-cups, tote-bags, etc.) pour prolonger leur usage.

- **Remplacer les goodies par des alternatives durables** : plantes, graines, produits locaux, ou expériences (visites).

- **Diversifier les flux de tri** (liège, bois, textiles, coquilles) via des filières locales.

- **Donner les invendus** (alimentaires ou autres) à des associations pour redistribution ou valorisation (compost, méthanisation).

- **Ajuster les quantités pour le prochain événement**, en faisant le bilan des restes et des invendus.

- **Impliquer fournisseurs et participants** : favoriser le réutilisable, réduire le jetable, encourager le vrac et les contenants personnels.



Cendrier de table, Fête du Port de pêche
©Julien Chauvet – Mairie de La Rochelle



48h de l'agriculture urbaine
©Nicolas Follin

ILS L'ONT FAIT :

• **La Fête de la St-Jean** à Villeneuve-les-Salines a mis en place depuis quelques années une consigne des déchets recyclables.

• **Le Trail du Canal** ne propose plus de tee-shirt en guise de goodies.

• **Le banquet des producteurs** dans le Parc Frank Delmas propose de la vaisselle réutilisable sur son événement, avec un système de consigne.

FAVORISER LES MOBILITÉS DOUCES ET DURABLES

« Les transports représentent 79 % * de l'empreinte carbone d'un événement. À La Rochelle, pistes cyclables, parkings relais et navettes fréquentes offrent des alternatives adaptées pour réduire cet impact. »



©Julien CHAUVET – Mairie de La Rochelle

QUELQUES ACTIONS CLÉS POUR ENCOURAGER LES MOBILITÉS DOUCES :

- **Créer une page «Infos pratiques» sur votre site** en y indiquant les lignes de bus, parkings vélos, appli de covoiturage, solutions Yélo et ISIGO pour PMR, zones de dépose-minute, distances et durées de trajet, etc.

- **Faciliter les transports durables** en installant des racks à vélos, en organisant du covoiturage, en récompensant l'éco-conduite.

- **Encourager la pratique du vélo** en proposant une consigne, des kits de secours, du gardiennage, des départs groupés, etc.

- **Créer des animations autour des mobilités**, avec des ateliers de réparation de vélos, un atelier avec un vélo-smoothie, du gravage de sécurisation anti-vol, etc.

* Source : ADEME

- **Évaluer les mobilités**, afin de recenser la provenance et les modes de transport des participants, en vue d'adapter vos actions futures.

- **Proposer des goodies utiles**, en lien avec les mobilités douces, comme des selles, antivols, casques, gilets jaunes, ou tarifs préférentiels sur l'événement.

- **Créer un partenariat avec Yélo**, pour profiter de supports de communication dans les bus, d'une flotte de vélos « évènementiel », ou organiser un jeu-concours.

- **Contacter la Direction Mobilités et Stationnement** pour bénéficier d'outils de sensibilisation éprouvés et gratuits (sondages, cartes isochrones, expositions, puzzle de la mobilité.)



Sunny Side of the doc
© Benjamin Dupont – Mairie de La Rochelle

ILS L'ONT FAIT :

Le Festival du Cerf-Volant et du Vent de Châtelaillon-Plage a mis en place un accueil personnalisé à la gare et toute personne présentant un billet ou abonnement TER bénéficie de 10% de réduction à la boutique de l'événement. Une conciergerie vélo, gérée en partenariat avec l'association Entraide et Solidarité a permis de recueillir des dons pour financer des actions solidaires sur la commune.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'unité Conseil en Mobilité de l'Agglomération de La Rochelle propose un catalogue en ligne, qui recense les formations, outils, acteurs locaux et financements possibles pour votre éco-événement.

VEILLER À L'ACCESSIBILITÉ ET À L'INCLUSION

« Depuis 2005, la loi Handicap impose aux Établissements Recevant du Public (ERP) d'offrir autonomie et confort aux personnes en situation de handicap : accès, repérage, communication et participation sans discrimination. Une même attention doit être portée pour que votre événement soit également inclusif et respectueux de tous et toutes. »





© Julien CHAUVET – Mairie de La Rochelle

QUELQUES ACTIONS CLÉS POUR FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ :

- **Privilégier des lieux déjà accessibles et disposant de toilettes**, de rampes, de portes automatiques, etc. Sinon, il vous faudra veiller à rendre votre lieu accessible.
- **Aménager des espaces réservés et adaptés pour la mobilité des personnes en situation de handicap**, sans toutefois les isoler du cœur de votre événement.

- **Proposer des activités adaptées**, en proposant des interprètes en Langue des Signes Française (L.S.F), de l'audiodescription, des boucles magnétiques, des épreuves handisports, etc.

- **Faciliter l'accès aux familles, seniors et accompagnants**, en proposant des stationnements de proximité, des activités pour les enfants, etc.

- **Collaborer avec des acteurs sociaux** pour adapter au mieux votre événement aux différents types de handicaps.

- **Proposer et favoriser l'accès** via des places de stationnement à proximité.

- **Former les équipes à l'accueil des personnes en situation de handicap** et prévoir quand c'est possible une équipe formée et dédiée à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

- **Participer au programme ISIGO/Yélo** pour les transports adaptés.

- **Proposer des activités de sensibilisation aux handicaps pour les personnes valides**, ou des mises en situation, avec orthèses, casques antibruit, visites et repas à l'aveugle, en fauteuil, etc.



Journée Port Ouvert
© Jean-François Augé

QUELQUES ACTIONS CLÉS POUR FAVORISER L'INCLUSION :

- **Agir en faveur de l'égalité femmes-hommes** et prévenir les violences sexistes, par des actions de communication, d'information, de prévention et une présence avant et pendant l'événement.

- **Lutter contre toute forme de discrimination liée au genre, à l'âge, à l'origine, à la confession**. Proposer un référent à contacter en cas de problème.

- **Garantir une accessibilité sociale** via des tarifs réduits ou adaptés, des billets suspendus, des partenariats avec des acteurs locaux.

ILS L'ONT FAIT :

• Lors de sa Journée « **Port Ouvert** », le Grand Port Atlantique a déployé sur son site la solution LISIO pour rendre le site accessible aux personnes présentant tout type de handicap (dyslexie, épilepsie, malvoyance).

• **Le FEMA** met en place des séances adaptées à une variété de handicap : séances sous-titrées, en audiodescription, en « Culture relax » pour les personnes sensibles. Les films adaptés sont ensuite diffusés librement à l'issue du festival.

OPTIMISER LA CONSOMMATION D'EAU

- **Réutiliser l'eau** en mettant en place des dispositifs de collecte et récupération : lave-mains, nettoyage, récupération d'eau de pluie, etc.
- **Installer des toilettes sèches ou à lave-mains intégré** pour économiser l'eau et produire de l'engrais.

OPTIMISER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

- **Choisir un lieu engagé dans l'optimisation énergétique** : lieu bien isolé, sur un réseau d'autosuffisance énergétique, avec suivi des consommations, etc.
- **Privilégier des équipements sobres** tels que l'éclairage par LED, des ventilateurs, des équipements sur batteries, etc.
- **Adopter des solutions low-tech**, telles que des fours solaires, moulin à café manuel, etc.
- **Opter pour un fournisseur d'énergie verte** pour l'alimentation de l'événement.



Grand Pavois
©Julien Chauvet – Mairie de La Rochelle

ILS L'ONT FAIT :

• Le Grand Pavois a mis en place un système de récupération de l'eau des lave-mains pour le fonctionnement de ses toilettes, évitant ainsi le gaspillage d'eau.

• Le Centre Horticole Municipal s'est équipé de 7 000 m² de panneaux solaires en toitures, lui permettant d'être largement autosuffisant lors des visites et événements organisés sur le site.

« **L'eau et l'énergie sont des enjeux majeurs. Pour un éco-événement, la sobriété doit guider chaque choix, de la planification à la réalisation.** »



Banquet des producteurs
© Carole Richard-Leparoux

QUELQUES ACTIONS CLÉS POUR OPTIMISER...

- **Suivre la consommation d'eau et d'énergie** via des compteurs pour définir des références futures, afin d'établir une base de suivi ultérieure.
- **Limiter l'impression papier** pour réduire le gaspillage d'eau et d'énergie.

RESPECTER L'ENVIRONNEMENT, LA BIODIVERSITÉ ET LES ESPACES NATURELS

« L'Agglomération de La Rochelle compte 6 000 hectares d'espaces protégés et de nombreux parcs et jardins. Sons, lumières, piétinements et déchets peuvent perturber ces milieux fragiles. »



Centre Horticole Municipal
©Julien Chauvet – Mairie de La Rochelle

QUELQUES ACTIONS CLÉS POUR RESPECTER L'ENVIRONNEMENT, LA BIODIVERSITÉ ET LES ESPACES NATURELS :

- **Vérifier la proximité avec une aire protégée et consulter les gestionnaires pour connaître les réglementations.** En sites Natura 2000, la réalisation d'une évaluation des incidences avec l'appui du PNR Marais poitevin ou de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO) est nécessaire.

- **Adapter l'événement aux saisons sensibles** (nidification, reproduction) pour limiter les perturbations.

- **Privilégier des installations légères**, avec un montage manuel, du mobilier léger, sur les sols naturels.

- **Protéger les arbres** avec des méthodes d'installation non invasives : pas de trous pour planter les décors, les éclairages, etc.

- **Choisir des plantes locales et bio en pot ou arbustes** plutôt que des fleurs coupées importées pour la décoration et l'ornement de votre éco-événement. Plusieurs certifications existent sur le marché : lable Fleurs de France, certification environnementale Plante Bleue, label Agriculture Biologique, MPS, etc.

- **Faire appel à des acteurs engagés localement** afin de sensibiliser les publics à la protection de la biodiversité et aux actions de préservation possibles, la plateforme OUAAA présente les acteurs locaux qui participent à la transition écologique et sociale dans les domaines variées dont la biodiversité.

- **Opter pour une alimentation durable** : circuits courts, bio… pour limiter l'impact agricole des pesticides chimiques de synthèse qui ont des impacts négatifs sur la santé et la biodiversité.



Visite du Centre Horticole Municipal
©Mathieu Vouzelaud

ILS L'ONT FAIT :

• **Le Festival La Rochelle Cinéma (FEMA)** a intégré dans sa programmation des balades éco-citoyennes animées par l'association Echo-Mer pour sensibiliser le public cinéphile aux enjeux environnementaux.

• Pour ne pas gêner les oiseaux du Marais de Tasdon en période de nidification, **la Fête de la Saint-Jean** de Villeneuve-les-Salines a remplacé son traditionnel feu d'artifice par un grand « feu de joie » tout aussi festif.

PROMOUVOIR DES ANIMATIONS ...

QUELQUES ACTIONS CLÉS POUR PRÉSERVER LA SANTÉ DES USAGERS :

- **Adapter les actions de sensibilisation aux risques liés à l'événement** : éthylotests pour l'alcool, points d'eau pour le sport, protections auditives pour les concerts, etc.

- **Évaluer et limiter les nuisances sonores ou environnementales** pour préserver le bien-être des riverains.



Violentomètre
© Julien Chauvet – Mairie de La Rochelle

- **Créer des espaces fumeurs** éloignés des zones de passage et distribuer des cendriers de poche pour réduire la pollution.

- **Utiliser des produits d'entretien écologiques** (labels EcoCert ou Afnor) pour le nettoyage des espaces.

- **Encourager la préparation physique en amont des événements sportifs** avec des plans d'entraînement adaptés.

ILS L'ONT FAIT :

Le Semi-Marathon de La Rochelle met en place un plan d'entraînement hebdomadaire en amont de la course. Un espace de détente et de massage a également été mis en place pour les coureurs



Francofolies
© Julien Chauvet - Mairie de La Rochelle

...ET UNE ALIMENTATION RESPECTUEUSE DE LA SANTÉ

QUELQUES ACTIONS CLÉS POUR PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION RESPECTUEUSE DE LA SANTÉ ET DÉCARBONER LES REPAS :

- **Proposer des alternatives non alcoolisées** de qualité pour diversifier les choix des participants.

- **Privilégier les produits frais et locaux**, cuisinés sur place pour garantir une alimentation saine.

Un repas à base de bœuf génère 14 fois plus de CO2 qu'un repas végétarien !

- **Sélectionner des produits bio, équitables et de saison** pour soutenir une agriculture durable.

- **Réduire les déchets en favorisant le vrac, les contenants réutilisables et la valorisation des restes alimentaires.** Vous pouvez viser le zéro déchet !

- **Inclure des menus végétariens ou véganes** pour répondre à tous les régimes et réduire l'impact environnemental.

ILS L'ONT FAIT :

• **Le Festival La Rochelle Cinéma (FEMA)** a mis en place une offre de restauration 100% végétarienne pour le catering de son événement, via des offres personnalisées mises en place avec des traiteurs partenaires.

• **Le repas solidaire Grand Manger** propose un menu 100 % végétarien et sans alcool. Dans une démarche anti-gaspillage, les produits sont donnés, collectés à la fin du marché.

« **Les événements peuvent allier plaisir, santé et durabilité, en intégrant des messages de prévention et une restauration responsable.** »



Grand Manger
© Julien Chauvet - Mairie de La Rochelle

S'ENGAGER POUR DES USAGES NUMÉRIQUES RESPONSABLES

« Le numérique représente 4,4 % de l'empreinte carbone française. Réduire cette empreinte sur un éco-événement implique de repenser les outils (billetterie, communication, vidéo) afin de réduire leur impact tout en conservant leur efficacité. »

QUELQUES ACTIONS CLÉS POUR ADOPTER UNE DÉMARCHE NUMÉRIQUE RESPONSABLE :

- **Prendre soin des équipements** pour allonger leur durée de vie, via le réemploi, la location ou la mutualisation. Louer plutôt qu'acheter.

- **Ajuster la luminosité des écrans.**

- **Limiter les usages numériques superflus** en sélectionnant uniquement les outils indispensables : évaluer les besoins réels en écrans et enceintes pour éviter le suréquipement et le surdimensionnement.

- **Privilégier le matériel reconditionné ou de seconde main.**

- **Organiser leur recyclage en fin de vie.**

- **Concevoir des supports sobres** : sites web éco-conçus, légers, rapides à charger, accessibles, avec des présentations optimisées et des fichiers compressés.

- **Limiter les envois de courriels et réduire les pièces jointes lourdes** en privilégiant les liens cliquables. Nettoyer vos listes de diffusion pour éviter les envois inutiles.

- **Réduire le stockage et la diffusion de données lourdes**, telles que les photos, vidéos, replays, etc. Diffuser uniquement l'essentiel en ajustant la qualité (720p suffisant).

- **Choisir un hébergeur responsable** en matière d'énergies renouvelables et de sobriété numérique.

- **Respecter le Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA) et intégrer l'accessibilité numérique** pour garantir une inclusion totale. Utiliser des contrastes lisibles, des sous-titres et des descriptions audios.

OPTIMISER SA COMMUNICATION PAPIER

« Une communication responsable allie efficacité et sobriété, en choisissant des supports adaptés (papier ou numérique) selon le public, le budget et l'impact environnemental. »

QUELQUES ACTIONS CLÉS POUR OPTIMISER SA COMMUNICATION PAPIER :

- **Utiliser des matériaux responsables** : papier recyclé ou certifié (FSC, PEFC), encres végétales, faible grammage, imprimeur local ou labellisé (Imprim'Vert, ISO 14001).
- **Adapter le format** pour éviter les chutes de papier à l'impression.
- **Limiter les supports à usage unique** tels que flyers et brochures.
- **Appliquer la sobriété éditoriale** : opter pour du contenu utile, léger, accessible. Éviter le pelliculage de vos imprimés, ainsi que les aplats de couleurs.
- **Dématérialiser les supports non essentiels et centraliser les infos pratiques** (accessibilité, programmation) sur le site ou les réseaux.
- **Ajouter des QR codes pour rediriger vers des informations en ligne.**
- **Créer des supports réutilisables** (affiches, panneaux, signalétique, kakémonos) et non millésimés.
- **Valoriser ou recycler les supports non réutilisables** tels que bâches, panneaux, papier, etc.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Onde de Com, – collectif de communicants rochelais – a créé le livre blanc « Itinéraire d'une démarche éco-responsable », qui rassemble des outils, astuces et ressources pour réduire les impacts environnementaux et sociaux de la communication. Pensé comme un « livre de recettes », il a vocation à nourrir la réflexion et à guider les professionnels dans leurs actions.



SENSIBILISER LES PUBLICS AUX ACTIONS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Les événements sont des leviers puissants pour mobiliser sur les enjeux durables, en touchant un public large et diversifié. »

QUELQUES ACTIONS CLÉS POUR SENSIBILISER LES PUBLICS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE :

- **Communiquer en amont sur les engagements concrets de l'événement** (gestion des déchets, mobilités douces, économies d'énergie) et expliquer clairement ce qui est attendu des participants.

- **Encourager des gestes écoresponsables** en promouvant les transports doux, l'utilisation de gourdes et de couverts réutilisables, et en facilitant le tri des déchets via des signalétiques claires.

- **Valoriser les engagements médiatiques** en mettant en avant la participation à la charte éco-événement ou les labels obtenus pour renforcer la crédibilité.

- **Organiser des ateliers ou stands interactifs avec des acteurs locaux** pour aborder de manière concrète les enjeux du développement durable.

- **S'appuyer sur des partenaires locaux** pour ancrer la sensibilisation dans des réalités territoriales et rendre les messages plus pertinents.

- **Inscrire la sensibilisation dans la durée** en proposant des formations ou des actions régulières tout au long de l'année, au-delà de l'événement lui-même.

- **Valoriser votre engagement dans la charte des éco-événements**, à travers les outils de communication prêtés par le service Transition Ecologique et Education à l'Environnement.





Panneau éco-événement, Fête de la musique
©Julien Chauvet – Mairie de La Rochelle

ILS L'ONT FAIT :

• L'évènement des **48h de l'agriculture urbaine** offre notamment une vision des actions du territoire en faveur de l'environnement. Grâce à la présence de structures et d'associations dédiées à la protection de l'environnement, au mieux manger et à la réduction des déchets.

• **Le Marché de Noël de la Place de Verdun** explique les engagements de la collectivité à travers une série de panneaux, et incite les citoyens à prendre leur part dans des fêtes éco-responsables.

• **La Fête de la Musique** explicite les engagements de la collectivité et les actions entreprises vis-à-vis du public pendant la durée de l'événement.

RESSOURCES GÉNÉRALES

La rubrique « Projet de Territoire » du site de **l'Agglomération de La Rochelle** présente les grandes orientations de la Collectivité en matière de transition écologique.

Rappel des textes de la **Loi anti-gaspillage** pour une économie circulaire, de la Loi pour l'égalité des droits et des chances, de la Loi agriculture et alimentation.

Site de l'Association des villes de congrès et d'événements, **France Congrès Événements**, pour comprendre les enjeux liés au label « Destination Innovante Durable ».

La plateforme de gestion d'événements **Imagina** rappelle les obligations légales des organisateurs d'événements, ainsi que le blog Hello Quelles autorisations pour organiser une manifestation dans un lieu public ?

Le site de l'**Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)** propose dans sa rubrique Evénementiel responsable de très nombreuses ressources thématiques pour préparer un éco-événement : choisir un lieu adapté, éco-concevoir ses stands, adapter la promotion aux besoins, etc.

Des associations proposent également d'abondantes ressources en ligne :

- **Le Réseau éco-événement (Reeve)** met en ligne une importante base de ressources sur toutes les thématiques abordées dans le présent guide.
- **Le Collectif des festivals** propose aussi de nombreuses ressources documentaires.
- **Le Collectif des festivals éco-responsables et solidaires en Région Sud** partage sa Boîte à outils.
- **L'association Zéro Waste France** édite un guide téléchargeable, Mon événement Zéro Waste.

RESSOURCES THÉMATIQUES
(NON EXHAUSTIF)

RÉDUCTION ET TRI DES DÉCHETS

- Les consignes et conseils de tri sur l'Agglomération de La Rochelle.
- Le guide du tri de CITEO.
- Guide pour bien trier et réduire la production de déchets dans les lieux sportifs.
- Les festivals à l'heure du tri.
- Le site Quitri pour des consignes de tri personnalisées.

MOBILITÉ DURABLE

- Les solutions de mobilités sur le territoire sur le site de l'Agglomération de La Rochelle.
- Le Catalogue d'outils sur les Mobilités durables de l'Agglomération.
- Le Catalogue des prestations d'animations mobilité.
- Le Guide ultime de la recherche de lieux d'événements pour les organisateurs d'événements d'Event Planner.

ACCESSIBILITÉ ET INCLUSION

- Le guide du Gouvernement, Bien accueillir les personnes en situation de handicap.
- Le Guide d'accompagnement à la mise en accessibilité des événements culturels en extérieur de l'association Tourisme-Handicap.
- La fiche pratique Accessibiliser un événement pour le public porteur de handicaps de l'association Les Dévalideuses.
- Le Livre Blanc sur l'accessibilité des festivals de Malakoff Humanis.
- 7 clés pour un événement accessible sur le site Handinorme.
- Le Guide de l'Association Valentin Haüy pour l'accessibilité des réseaux sociaux.
- Le Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité numérique.
- L'outil Contrast Finder pour trouver les bons contrastes de couleurs pour l'accessibilité web.
- Les Outils et ressources Prévention Santé et Réduction des Risques de la Ville de La Rochelle.

BIODIVERSITÉ ET ESPACES NATURELS

- La rubrique Biodiversité du site de l'Agglomération de La Rochelle pour comprendre les enjeux territoriaux.
- Le dispositif d'évaluation des incidences en sites Natura 2000 sur charente-maritime.gouv.fr.
- Le Guide pratique Biodiversité et activités sportives de l'UFOLEP.
- Le Guide Sports and Urban Biodiversity et le Guide Mitigating Biodiversité Impact of Sports Events de l'IUCN (en anglais).
- Le Guide de la réduction de la pollution lumineuse de la LPO.

ALIMENTATION

- La « Boussole des Labels » de l'association Bio'consomacteurs.
- Un Guide pour bonifier l'offre alimentaire lors d'événements spéciaux.
- 3 ateliers pour une alimentation durable sur le site de l'ADEME.

SANTÉ

- Le Guide pour limiter les expositions aux perturbateurs endocriniens du Ministère de la Santé.

NUMÉRIQUE RESPONSABLE

- La rubrique Numérique responsable sur le site de l'Agglomération de La Rochelle.
- L'Annuaire des acteurs de la seconde vie numérique de l'Agglomération de La Rochelle.
- Les ressources de l'Institut du Numérique Responsable.
- Le Référentiel Général d'Écoconception de Services Numériques de l'ARCEP.
- Le Guide d'écoconception de services numériques du Collectif des Designers éthiques.
- Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA).
- Le Référentiel Opquast « 245 règles qualité pour les services numériques ».

COMMUNICATION ÉCO-RESPONSABLE

- La Charte de la Communication Éco-responsable de la Ville de La Rochelle.
- Le Livre Blanc de la communication rochelaise.
- Les Fondamentaux de la Communication responsable de l'Agence de la Transition Écologique.
- Le Guide pour une communication numérique responsable du Ministère de la Culture.
- Le Top 9 des conseils pour une impression éco-responsable de l'Atelier Chose & Co.
- Le Guide pour une communication éco-responsable de l'Agence belge Event Change.

SENSIBILISATION

- Le Réseau des Acteurs du Développement Durable de l'Agglomération Rochelaise (RADDAR).
- La Carte des Acteurs de la Transition en Aunis (OUAAA!).
- Catalogue des ressources pédagogiques Transition Ecologique sur le site de l'Agglomération de La Rochelle.

Engagez votre évènement dans une démarche éco-responsable. Scannez le QR code pour remplir la charte éco-évènement.

Service Transition Ecologique et Education à l'Environnement
ecomanifestation@ville-larochelle.fr